ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

INALCO

Question écrite n° 39877

Texte de la question

M. Olivier de Chazeaux appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la situation de l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO). Cet institut vient de subir un incendie dont la gravité oblige les étudiants à interrompre le cours normal de leurs études. C'est pourquoi il lui demande de prendre les mesures nécessaires afin de garantir la poursuite des enseignements et la réhabilitation rapide des locaux.

Texte de la réponse

La situation de l'Institut national des langues et civilisations orientales sur le site de Clichy a retenu toute l'attention du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie depuis l'incendie survenu le 10 novembre 1999. Dès le 22 novembre 1999, des dispositions ont été prises en liaison avec l'institut pour reloger les étudiants de l'INALCO : l'université de Paris VII a mis à disposition 900 mètres carrés à l'hôpital Beaujon, où 1 000 étudiants ont ainsi été relogés ; celle de Paris V a dégagé des locaux sur le site des Saints-Pères ; enfin, 5 salles supplémentaires ont été louées à l'ex-Ecole des ponts et chaussées rue des Saints-Pères. Au plan financier, un crédit de 2 MF a été débloqué afin d'étudier la possibilité d'une remise en état de la partie non incendiée du bâtiment de Clichy et des amphithéâtres. En ce qui concerne ces derniers, la commission de sécurité est passé le 3 janvier 2000 et a émis un avis favorable à leur réutilisation, qui interviendra prochainement. Quant au bâtiment incendié, des études approfondies sont nécessaires avant que ne puisse être prise une décision éventuelle de réutilisation de la partie non incendiée. Enfin, des préfabriqués sont en cours de montage sur le site de Clichy. En définitive, la rentrée a pu s'effectuer dans des conditions satisfaisantes. Les étudiants ont ainsi pu tous reprendre leurs cours, et leur année universitaire sera normalement validée, selon des modalités adaptées le cas échéant.

Données clés

Auteur : M. Olivier de Chazeaux
Circonscription : Hauts-de-Seine (5e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 39877
Rubrique : Enseignement supérieur
Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie
Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 janvier 2000, page 138
Réponse publiée le : 21 février 2000, page 1157